



PREMIER MINISTRE
COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT

Le Commissaire général

Paris, le 14 mars 2017
N° 109/CGI/LS/CG

Monsieur l'Administrateur,

Vous m'avez adressé le 21 février dernier un courrier dans lequel vous dessinez votre ambition collective en matière d'organisation, de recherche et de formation, pour construire une université d'excellence qui atteigne le niveau de visibilité internationale attendu dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir. Sur la base de ces éléments, qui montrent l'importante réaction et mobilisation de vos établissements membres, vous sollicitez un réexamen de votre projet d'Idex.

Monsieur Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche, a, au cours de la cérémonie organisée le 13 mars dernier à l'Élysée en l'honneur des Idex et I-sites lauréates et du jury international, indiqué au jury, au nom du gouvernement, qu'il souhaitait « pouvoir demander au jury de bien vouloir réexaminer dès l'année prochaine, les dossiers de Sorbonne Paris Cité et de Toulouse afin de voir si les actions et les évolutions qui y ont été mises en place peuvent justifier un retour à l'éventuelle labellisation ».

J'ai engagé une discussion avec le jury sur cette demande, tant sur le principe que sur les différentes conditions et modalités envisageables pour ce réexamen.

Je suis aujourd'hui en mesure de vous confirmer que le jury pourra examiner un nouveau dossier de votre part. Les modalités précises de ce réexamen (calendrier, format du dossier, audition et visite éventuelles), seront précisées ultérieurement. Il est cependant important de vous rappeler que les critères et le niveau d'exigence du jury pour une éventuelle nouvelle labellisation resteront identiques à ceux qu'il a appliqués jusqu'à présent.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Administrateur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Louis SCHWEITZER

Monsieur François HOULLIER
Administrateur provisoire
Université Sorbonne Paris Cité
190, avenue de France
75013 PARIS